

du volume de la production étant de 61.2 p. 100, le rendement de la main-d'œuvre industrielle a augmenté de 51.2 p. 100 durant cette période et celui de tous les employés de 39.4 p. 100.

<i>Année</i>	<i>Main-d'œuvre industrielle</i>	<i>Employés de bureau et de l'administration</i>	<i>Total (Sans Terre-Neuve)</i>
1945.....	928,665	190,707	1,119,372
1959.....	990,361	303,975	1,294,336
Variation procentuelle.....	+ 6.6	+59.4	+15.6

Ce n'est pas sans raison que le nombre d'employés de bureau a augmenté plus rapidement que le nombre d'ouvriers. Comme il est dit plus haut, le rendement par ouvrier est beaucoup plus élevé qu'il ne l'était il y a 15 ans. De plus, la tendance croissante à employer les ouvriers à temps partiel seulement durant les périodes de moindre production et à produire à temps supplémentaire le volume accru de denrées requis dans les périodes d'expansion de la production, réduit les fluctuations dans le nombre des travailleurs au cours des périodes de variations dans la demande. Le nombre d'employés de bureau aussi demeure plutôt fixe face aux fluctuations de la production mais cette catégorie inclut les employés de profession libérale et les techniciens, dont le nombre a augmenté rapidement avec l'expansion de la production manufacturière. A mesure qu'un établissement prend de l'essor, il tend à assumer lui-même des charges qu'il abandonnait auparavant à des spécialistes indépendants qui travaillaient en dehors du domaine de la fabrication.

Ainsi, un établissement en voie d'élargir son champ d'activité peut décider de vendre lui-même ses produits plutôt que d'avoir recours aux grossistes. De cette façon, sans que l'on augmente le nombre d'ouvriers, le personnel du bureau s'accroît d'un directeur de ventes, de vendeurs et de commis supplémentaires. On tend de plus en plus à confier d'autres tâches administratives comme la recherche et la publicité au personnel de l'établissement même, ce qui augmente le nombre d'employés du bureau et de l'administration sans que le nombre d'ouvriers subisse de hausse parallèle.

Toutes les provinces, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, ont enregistré une hausse de l'emploi dans la fabrication entre 1945 et 1959. L'Alberta venait en tête avec une augmentation de 83.9 p. 100 suivie de l'Ontario avec 18.9 p. 100. Ces deux provinces étaient les seules à enregistrer une hausse plus considérable que la moyenne nationale de 15.6 p. 100. La Colombie-Britannique annonçait une avance de 15.0 p. 100; le Manitoba, 12.5 p. 100; le Québec, 12.3 p. 100 et la Saskatchewan, 7.9 p. 100. La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont enregistré des baisses de 15.7 p. 100, 7.0 p. 100 et 4.4 p. 100 respectivement.

L'immense progrès réalisé par l'Alberta dans le domaine de la fabrication des produits chimiques, particulièrement des produits pétrochimiques, des engrais, et d'autres nouveaux produits inorganiques comme la soude caustique et le chlore, constitue une autre étape remarquable. Les industries de transformation des denrées alimentaires ont aussi marqué des gains appréciables et de nombreuses usines destinées à la fabrication de matériaux de construction, du matériel de transport, d'articles en papier et de textiles y ont été construites. L'expansion a provoqué une augmentation de l'emploi dans la fabrication cinq fois plus importante que celle enregistrée pour l'ensemble du Canada.

Modifications dans les traitements et salaires.—Les variations des gains moyens qui existent d'une industrie à l'autre et d'une année à l'autre résultent de plusieurs facteurs: la semaine de travail moyenne; le nombre de travailleurs temporaires et à